

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 19 JANVIER 2026**LISTE DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION**

Le Conseil d'Administration est informé des décisions prises par le Président et la Vice-présidente entre le 7 novembre 2025 et le 21 novembre 2025 :

N°2025-38 du 07.11.2025 – Convention de partenariat entre le CCAS et l'organisme « REPOP IDF » pour une formation sur « L'obésité pédiatrique » en novembre et décembre 2025 qui bénéficiera à environ 60 agents de la petite enfance et du pôle Autonomie et Santé.

Le montant de cette formation est non payante, elle est prise en charge dans le cadre de la Coopérative d'acteurs Nutrition pilotée par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

N°2025-39 du 21.11.2025 – Convention de partenariat entre le CCAS et l'organisme « 2H FORMATION » afin de proposer 2 sessions de formations avec pour 6 agents du pôle Loisirs et Animations, sur les principes fondamentaux de l'hygiène et procédure HACCP sur la période du 6 janvier au 13 janvier 2026.

Le montant de cette formation est de 1 206.44 €.